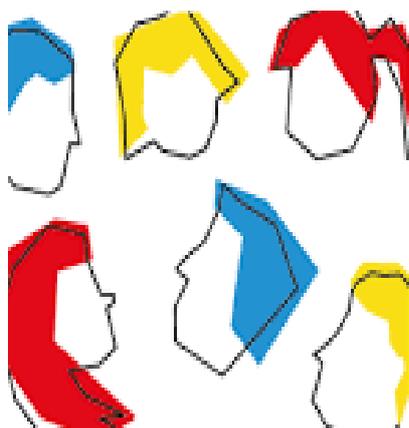




**Continuité de l'action du SNUipp 06
en cette période: toujours présent-es !**

Afin que les collègues puissent continuer à nous joindre : privilégiez les mails et laissez vos coordonnées téléphoniques si les questions sont trop complexes à poser par mail.

Nous relevons les mails tous les jours et répondons à de très nombreux questionnements. A très vite nous l'espérons, bon courage à toutes et tous



SE SYNDIQUER ? UNE VRAIE BONNE IDÉE

Parce que le SNUipp-FSU a été attentif à ma situation, m'a donné une info, un conseil, et que d'autres en auront besoin demain.

adherer.snuipp.fr



**Sans syndiqué.es, pas de syndicat !
Rejoignez le SNUipp-FSU !
Plus que nécessaire aujourd'hui !**



Cliquez ici pour adhérer en ligne

**Téléchargez le bulletin
d'adhésion ici**



2019-2020 - Lettre du SNUipp-FSU n°86

Sommaire

SPECIAL Reprise le 11 Mai



Rentrée le 11 mai : le Dasein fait feu de tout bois sans attendre la déclaration du 1er Ministre

Pour le SNUipp-FSU c'est une provocation ! Pas de rentrée dans ces conditions !

Le SNUipp-FSU rencontre le DASEN en visio le 30 avril à 16 h.

Nous ferons valoir vos exigences. Les mails arrivent par dizaines au siège du SNUipp-FSU.

Et c'est reparti pour l'IEN-cacophonie !

Les cerises sur le gâteau :

- 1) demander aux familles de se prononcer sans que le protocole sanitaire national et sa déclinaison locale ne soient connues...
- 2) une organisation pédagogique qui potentiellement ferait que des élèves ne se retrouvent pas avec leur maître ou leur maîtresse, ce qui somme toute était le seul intérêt de la reprise pour celles et ceux pour qui la relation pédagogique aurait été interrompue...
- 3) il s'agit d'un élargissement de l'accueil des personnels soignants donc une garderie ?
- 4) les familles doivent être jointes en urgence pour une remontée à 12 h à la DSDEN

En réunion avec ses IEN les directives suivantes ont été données :

Pour la période allant du 27 avril au 25 mai.

- La rentrée des enseignants de GS, CP et CM2 se fera le 11 mai

journée de prérentrée des équipes en présentiel, obligatoire pour les enseignants sauf cas particuliers (congé maladie, autorisation spéciale d'absence car contact avec personne fragile, ou enseignant fragile lui-même dans le cadre de la liste des maladies recensées).

Convier également les AESH, les décharges de direction, les ATSEM, si possible.

Ce jour-là, l'accueil des enfants des personnels soignants se fait dans les écoles d'origine des élèves (fin des pôles d'accueil).

Les enfants d'enseignants pourront également être accueillis ce jour-là si pas d'autre moyen de garde.

- La rentrée des élèves de GS, CP et CM2 aura lieu le 12 mai

accueil des enfants des personnels soignants + GS+ CP + CM2 + ULIS concernés par ces niveaux.

Il faut donc prendre en compte tous ces élèves dans vos effectifs afin de les répartir dans vos groupes : **GS 10 élèves maximum et CP/CM2 15 élèves maximum.**

- Les enseignants vulnérables du point de vue de la santé assureront la continuité pédagogique (s'ils le peuvent), mais ne seront pas présents sur site (un justificatif médical servira à régulariser leur situation).

- Les enseignants de GS, CP et CM2 qui ont leurs propres enfants à faire garder pourront ou les inscrire dans le dispositif d'accueil des enfants de soignants ou les intégrer à un groupe d'élèves de GS, CP ou CM2.

- Des masques seront fournis par l'Inspection aux enseignants sur site. Probablement pour les enfants de + de 7 ans également. Réflexion en cours

concernant le port du masque pour les enfants.

- Il convient de concevoir cette rentrée du 11 mai comme un élargissement du dispositif d'accueil actuel des enfants de soignants.

En effet, tous les élèves volontaires de GS, CP et CM2 seront accueillis le 11 mai à temps plein.

Si le nombre d'enfants présents à l'école dépasse 15 par classe pour les CP et CM2 et 10 par classe pour les GS, les enseignants des autres niveaux compléteront l'accueil sur site des élèves de GS, CP et CM2, sur le mode de fonctionnement d'un roulement, comme pour le recensement actuel des enseignants volontaires pour l'accueil des enfants de soignants.

- L'alternance en petits groupes sera mise en place à compter du 25 mai pour le retour de tous les niveaux. Elle prendra la forme de 2 jours à l'école / 2 jours à la maison

Tous les élèves volontaires seront accueillis, toujours par groupes de maximum 10 élèves en Ecole Maternelle et 15 en Ecole Élémentaire.

Si les parents choisissent de les mettre à l'école, ils pourront soit avoir classe, soit être accueillis par la Mairie pour des activités culturelles et/ou sportives soit recourir à un mode de garde personnel. Cette organisation dépendra du choix que les Mairie feront, autrement les enfants devront être gardés par des modes de garde personnels.

L'NIEN prendra attache de chaque municipalité pour voir qui organisera des activités. L'accueil se fera par alternance de journées : soit 1 jour classe/1 jour Mairie par exemple, ou 2 jours/2 jours....à déterminer.



Et du côté de la Mairie de Nice, on n'est pas en reste.

Alors que jusqu'à présent le Maire s'était tenu à l'écart des problématiques pédagogiques, il indique que la ville de Nice mettra gratuitement à disposition l'application de soutien scolaire « PROF en poche » avec l'aide financière du Crédit agricole. **Le SNUipp-FSU lui rappelle qu'il n'est pas dans son domaine de compétences.**

De plus il installe un Conseil scientifique local qui n'aura aucune base

réglementaire ni pouvoir décisionnaire. Et il s'arroge la possibilité d'ouvrir ou non les écoles...

Il faut dire que devant l'indigence de l'Education Nationale en ce moment il a un boulevard...



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

**Comité Hygiène Sécurité Conditions de Travail
Départemental CE JOUR :**

LIRE le compte rendu ICI :

<https://fsu06.fsu.fr/compte-rendu-du-chsct-d-du-27-avril/>

- CHSCT Académique : jeudi 30 avril
- Réunion avec le Recteur : LUNDI 4 MAI
- Le SNUipp-FSU a également demandé une audience en urgence auprès du DASEN 06 : elle aura lieu JEUDI 30 avril



**Réouverture des écoles et établissements scolaires
le 11 mai : une décision politique au doigt mouillé ?**

Dans l'immédiat, les garanties sanitaires ne sont pas satisfaites et les conditions ne sont pas réunies pour une réouverture le 11 mai.

A la demande du Président de la République, le ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran a installé un conseil scientifique pour éclairer la décision publique dans la gestion de la situation sanitaire liée au Coronavirus.

Ce comité a rendu son avis concernant une ouverture des établissements scolaires à partir du 11 mai.

Le Conseil scientifique écrit qu'il « propose de maintenir les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités fermés jusqu'au mois de septembre » mais « qu'il prend acte de la décision politique de réouverture au 11 mai ».

LIRE la suite :

<https://fsu.fr/reouverture-des-ecoles-et-etablissements-scolaires-le-11-mai-une-decision-politique-au-doigt-mouille/>

LIRE l'avis du conseil scientifique

http://06.snuipp.fr/IMG/pdf/note_enfants_ecoles_environnements_familiaux_24_avri_2020.pdf

LIRE aussi LE COURRIER :

<https://www.snuipp.fr/actualites/posts/retour-a-l-ecole-le-11-mai-la-fsu-s-inquiete>

Et les préconisations portées par la FSU

https://www.snuipp.fr/system/resources/W1siZiIsIjIwMjAvMDQvMjQvNnR3MThlMzdnaV9wcm9wb3NpdGlvbnNfRINVX2RIY29uZmluZW1lbnRfMTFfbWFpLnBkZiJdXQ/propositions_FSU_deconfinement_11_mai.pdf



Le SNUipp-FSU et la FSU continuent à suivre de très près l'évolution de la situation et sauront rappeler les demandes et inquiétudes des personnels et exiger les garanties sanitaires totales avant toute reprise possible.

« Cette réouverture des écoles et des crèches ne doit pas mettre en danger la société tout entière ».

Le SNUipp-FSU a été fortement présent dans les médias et a adressé un courrier au ministre de l'éducation nationale, diffusé vendredi dernier à l'ensemble de la profession.

Dans cette lettre, il rappelle que seule la santé de toutes et tous doit guider le processus de déconfinement et liste une série de conditions clairement identifiées avant toute reprise et avalisée par la communauté scientifique et médicale.

Pas de réouverture sans garanties sanitaires

Quelle que soit la date qui sera effective, un certain nombre de conditions sanitaires devront être respectées et le SNUipp-FSU en propose une liste.

LIRE LA SUITE

<https://www.snuipp.fr/actualites/posts/pas-de-reouverture-sans-garanties-sanitaires>)

Cette période de retour à l'école ne doit s'accompagner d'aucune pression sur les programmes parce que si « à la maison n'était pas l'école, l'école sous pandémie ne sera pas davantage l'école ».

VOIR le Relevé des expressions médiatiques du SNUipp-

FSU sur les annonces de ré-ouverture

<https://www.snuipp.fr/actualites/posts/11mai-le-snuipp-fsu-dans-tous-les-medias>

Tout cela aussi en lien avec la communication du plan de déconfinement prévue mardi..



SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos